

**EN CAS DE BESOIN,
LOUISE PEUT
TÉLÉCONSULTER
SON MÉDECIN
TRAITANT
AU LIEU DE SE
RENDRE AUX
URGENCES.**



**LES URGENCES
SONT RÉSERVÉES
AUX CAS LES
PLUS GRAVES.
BESOIN DE SOINS
IMMÉDIATS ?**

1 

**Si je suis loin,
j'appelle en priorité
mon médecin
traitant pour une
téléconsultation**

2 

**S'il n'est pas
disponible, ou
si je n'en ai pas,
je flashe ce code
pour accéder
aux lieux de soins
en Bretagne**

• bretagne.ars.sante.fr
> Soins non programmés

3 

**Sans solution,
j'appelle le 15
avant de me
déplacer aux
urgences**